



# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2020 A 20H

**Présents** : M. Joël NAUDIN, Maire, Mesdames et Messieurs Denis LAUBERT, Françoise BOISSE, Laurent BRUERE, Evelyne GAUTIER, Michel PERDEREAU, Mary VOISIN, Florence DEPUICHAFFRAY, Jacky CORMIER, Julien PALIN, Romain BARRAULT, Didier BUTTIEU, Laurence DANTAN, Philippe DESIRE, Jacqueline ESTIVAL, Nelly GUILLABEAU, Charlotte LOISEAU, Alain RICHET, Sylvie PITOU, Mathieu REDOUIN, Maud LAMBERT formant la majorité des membres en exercice

**Absents ou excusés** : Mesdames et Messieurs Florence GAUTHIER, Joseph D'ORSO.

Monsieur Nelly GUILLABEAU a été élue secrétaire.

## **Délibérations n ° 2020 – 84 :**

### **Indemnité horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)**

Le conseil municipal valide le paiement des heures supplémentaires des agents titulaires et contractuels selon la réglementation en vigueur.

## **Délibération n ° 2020 – 85 :**

### **Adoption du règlement intérieur du conseil municipal**

Conformément à l'article L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal a adopté le règlement intérieur qui retrace les modalités de fonctionnement du conseil.

## **Délibération n ° 2020 – 86 :**

### **Subvention au titre de la DSR du département : inscription des projets 2021**

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale pour chaque commune déléguée

Baigneaux : étanchéité de l'église

Beauvilliers : voute de l'église, charpente de la sacristie

Oucques : 3<sup>ème</sup> tranche de l'éclairage public

Ste Gemmes : travaux de voirie

## **Délibération n ° 2020 – 87 :**

### **Voirie 2021 : choix du programme**

Le conseil municipal a fixé le programme de travaux de voirie 2021 pour une estimation de 154703.60 € HT (dont 33 171,60 € dans le cadre des travaux subventionnés par la DSR) et lance la consultation des entreprises.

## **Délibération n° 2020 – 88 :**

### **Parcours Santé : choix de l'entreprise**

Le conseil municipal valide la création d'un parcours santé le long de la vallée du Réveillon et retient l'offre de la société Proludic de Vouvray pour la fourniture des agrès pour un montant HT de 14 119.20 €. La préparation et la pose seront réalisées par des entreprises locales.

**Délibération n° 2020 – 89 :**

**Aménagement de la vallée du Réveillon : demande de subvention**

Dans le cadre de l'aménagement du Chemin et de la réalisation d'un parcours santé le long de la vallée du Réveillon, le conseil municipal sollicite des subventions auprès de la Préfecture et du Département.

**Délibération n° 2020 –90 :**

**Projet d'acquisition d'un bâtiment industriel**

Le conseil municipal confirme avoir un intérêt sur un bâtiment industriel de la commune et demande à Monsieur le Maire de négocier avec les propriétaires.

**Délibération n° 2020 – 91 :**

**Centre bourg : sécurisation des passages piétons**

Le conseil municipal valide la sécurisation des 2 passages piétons du centre bourg et la création de stationnement minute sur la grande rue.

**Délibération n° 2020 – 92 :**

**Cimetière : création d'un espace caverne**

Le conseil municipal donne un avis favorable à la création d'un espace caverne sur le cimetière d'Oucques.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 3 novembre 2020

Le Maire,



Mairie d'Oucques

5 rue de la Salle – OUCQUES - 41290 OUCQUES LA NOUVELLE

Tél : 02 54 23 11 00 – mairie.de.oucques@wanadoo.fr